

les matériaux d'une dissertation qui restera comme l'œuvre hagiographique la plus complète consacrée à Saint Lucien, et propose à la Société de décerner à M. le chanoine Renet, le titre de membre correspondant.

Cette proposition est accueillie avec empressement par les membres présents.

M. Cauchemé offre à la Société le dessin d'un écusson sculpté sur pierre, portant les armes de France, surmontées de la couronne royale et entourées du cordon de Saint-Michel. Cette pierre, qui date du milieu du xv<sup>e</sup> siècle, a été trouvée dans le terrain situé à l'angle de la place Saint-Jacques et de la rue des Cordeliers, dans les fouilles faites pour la construction qu'y fait exécuter M. Huchez, mais elle paraît y avoir été apportée avec d'autres matériaux. M. Daussy ajoute qu'il est chargé par M. Huchez, d'offrir cette pierre à la Société pour le musée Vivenel. Des remerciements sont adressés à M. Huchez, pour ce don, et à M. Daussy, qui, par son initiative, a empêché cette pierre d'être enlevée parmi les décombres.

M. le Président prend la parole et rend hommage, en ces termes, aux membres qui sont décédés pendant les vacances de la Société :

« J'avais espéré que nous reprendrions nos séances sans avoir à constater le moindre vide dans nos rangs. Malheureusement, mon espoir a été déçu, car depuis quelque temps, la mort nous a enlevé MM. Paul Lagarde, Bottier et Peyrecave, membres titulaires, et MM. le colonel de Juzancourt et le baron Pichon, membres correspondants.

« M. Paul Lagarde, agent de change honoraire et propriétaire du domaine de Ste-Claire, faisait partie de la Société depuis 1874. Ses occupations ne lui permettaient pas de prendre part à nos travaux. Mais, en sa qualité de membre du Conseil général de l'Oise, il a été à même de nous donner, à maintes reprises, des témoignages de haute sympathie.

« La plupart d'entre vous ont connu depuis longues années M. Hippolyte Bottier. Ses fonctions d'avoué à Compiègne et de juge suppléant au Tribunal, l'ont mis en relation avec la ville tout entière, et chacun put apprécier les qualités de cet aimable vieillard.

« A la finesse d'esprit, naturelle à la plupart de ceux qui sont nés en Normandie, M. Bottier joignait une science profonde du droit et un très grand penchant pour les lettres. Aussi aimait-il à consacrer ses loisirs à la lecture de nos grands écrivains et à la méditation d'une philosophie toute chrétienne qui lui a inspiré les œuvres charitables dont ses dernières volontés ont été la manifestation.

« Membre fondateur de notre Société, il en devint successivement le vice-président en 1876 et le président en 1877.

« C'est en cette dernière qualité qu'il reçut, à Compiègne, le Congrès archéologique de France, dont la session se tenait à Senlis, et chacun de ceux qui l'ont entendu, doivent se rappeler encore le discours qu'il prononça le 18 janvier 1877, en prenant possession du fauteuil de la présidence, discours dans lequel il émit, le premier, la noble pensée d'honorer la mémoire de Jeanne d'Arc.

« La ville de Compiègne, a-t-il dit, ne fera qu'acquitter une dette d'admiration et de reconnaissance en élevant une statue à Jeanne d'Arc, qui l'aimait bien cette ville, qui pourrait en douter ? La chronique a encore conservé ces paroles de la bergère de Domremy : *Je iray voir mes bons amis de Compiègne*. Voilà l'inscription qu'on devra graver en lettres d'or sur le piédestal du monument. »

« Ce vœu fut accompli et trois ans après, la statue de l'héroïne prenait place devant l'hôtel de ville, aux applaudissements de la population tout entière.

« Pendant de longues années, M. Bottier

suivit avec assiduité nos séances, nous faisant d'intéressantes communications, notamment sur l'organisation judiciaire et sur d'anciens usages locaux et quand son état de santé ne lui permit plus de se réunir à nous, il n'en continua pas moins de s'intéresser à tout ce que nous faisons.

« C'était merveille de voir avec quelle verve, quelle vivacité et quelle lucidité cet octogénaire discutait les questions de toute nature et quel bon sens il apportait dans leur solution. La maladie avait affaibli son corps ; mais elle n'avait eu aucune prise sur son intelligence, restée jusqu'au dernier jour ce qu'elle avait été pendant toute sa vie.

« Contemporain de M. Bottier, M. Peyrecave l'a suivi de près dans la tombe. Lui aussi était un vieillard resté jeune par l'esprit : lui aussi avait été l'un des fondateurs de notre Société dont il devint le vice-président en 1875. Il en eût été certainement le président, sans une tradition, qui, dans un intérêt de bonne administration, n'appelle à cet honneur que les membres résidant à Compiègne. En effet, après avoir exercé pendant de longues années le commerce d'horlogerie dans la ville, M. Peyrecave s'était retiré à Elincourt-Ste-Marguerite, et malgré la distance et les fatigues que pouvaient lui occasionner des voyages successifs, il ne manquait presque jamais nos séances et y apportait le fruit de ses études et de ses observations. C'est ainsi qu'il nous a gratifiés d'une série de lectures sur Elincourt-Sainte-Marguerite, lectures qu'on retrouve en partie dans nos bulletins et dont il a fait plus tard une intéressante monographie.

« M. Peyrecave s'est éteint sans souffrance, il y a quelques jours, entouré de l'affection des siens et de l'estime générale et, si quelque chose fait atténuer les regrets que nous inspire sa mort, c'est la présence de son fils qui reste parmi nous.

---